



LE POLITIQUE.

Les abonnemens commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Par trimestre, francs 14, pris au bureau.
Francs 13, franco à la poste.

SOMMAIRE. — Marques d'affections de la nation anglaise pour le roi Léopold. — Multiplication des chemins de fer en Angleterre. — Affaires d'Espagne. — Détails sur un combat entre les christinos et les carlistes. — Décret de convocation des cortès. — Tableau de la situation des armées belligérantes. — Explications du *Journal des Débats*. — Chronique judiciaire. — Affaire Maës. — M. Thiers à Gand. — Adjudication de nouveaux travaux pour le chemin de fer. — Départ des souverains réunis à Toplitz. — Nominations dans l'ordre Léopold. — Nouvelles et faits divers.

ANGLETERRE.

Londres, le 8 octobre. — On écrit de Douvres, le 7 octobre :

« Ce matin, à neuf heures, les batteries du port ont annoncé par une double salve, l'arrivée de Ramsgate du roi et de la reine des Belges, de la duchesse de Kent et de la princesse Vittoria. Les augustes personnages sont descendus au *Ship Hôtel*, où une garde d'honneur du 5^e régiment de ligne, commandée par lord Charles Wellesley, les attendait. Ils ont été reçus à leur entrée par le commandant de la garnison, par le maire et le corps municipal de Douvres. Un excellent déjeuner avait été préparé et le duc de Wellington, arrivé du château de Walmer, ainsi que les autorités civiles et militaires de Douvres, y ont pris part.

Après le déjeuner, le roi et la reine, la duchesse et la princesse ont reçu des adresses du corps municipal, auxquelles ils ont répondu fort gracieusement. A dix heures ils ont quitté le *Ship Hôtel*, et se sont rendus au quai, où le paquebot du gouvernement, *the Ferret*, capitaine Hamilton, attendait LL. MM. Le duc de Wellington, plusieurs officiers supérieurs, le corps municipal, le chevalier John Minet Fector, le chevalier Latham, vice-consul belge, et plusieurs autres personnes et notables, ont accompagné les augustes personnages jusqu'à l'endroit de l'embarcation, où des adieux touchants ont été faits par la duchesse et la princesse Vittoria aux voyageurs royaux. La reine des Belges a tendu gracieusement la main au maire de Douvres quand elle allait à bord et l'a prié de vouloir assurer la corporation et les habitans de Douvres qu'elle était extrêmement touchée de l'accueil distingué qu'elle a reçu. Quand le vaisseau quitta le quai, la musique du 5^e régiment exécuta l'air national qui fut interrompu par des tonnerres d'applaudissemens partis de la multitude accourue sur le port. Quand le vaisseau sortit du port, les applaudissemens furent réitérés et les batteries du port tirèrent de nouvelles salves. Il serait impossible de se faire une idée de l'affluence du monde accouru pour voir ce départ. Jamais on n'a vu ici autant de monde réuni depuis l'arrivée de feu la reine Caroline. Il était étonnant aussi de voir tant d'étrangers ici, quoique un journal du soir ait annoncé que LL. MM. devaient s'embarquer à Ramsgate.

C'était un magnifique coup d'œil que de voir l'étendard anglais hissé au fort et aux batteries ainsi que tous les bâtimens qui se trouvaient au port pavillés de leurs pavillons nationaux. Le vice-consul belge avait arboré le pavillon belge, et dans les rues où LL. MM. devaient passer, on avait tapissé les maisons de couleurs nationales et belges.

Plusieurs personnages distingués et plusieurs membres du parlement ont été présens à l'embarcation, après laquelle la duchesse de Kent et la princesse Vittoria sont reparties pour Ramsgate et le duc de Wellington pour le château de Walmer. (Courier.)

Lundi dernier un *meeting* des corps des arts et métiers a eu lieu à Dublin. Le but du *meeting* était d'exprimer sa confiance dans le ministère actuel.

M. O'Connell y a fait un discours dans lequel il s'est élevé contre la conduite des *orangistes* qui ont eu l'intention de changer la succession au trône d'Angleterre, en écartant la princesse Vittoria. Il a dit qu'il y avait 100 mille Irlandais prêts à s'opposer à la tentative des *orangistes*. Il a fait ensuite l'éloge de lord Mulgrave, gouverneur d'Irlande, et il a exprimé l'espoir que l'Irlande obtiendra toutes ses franchises par le gouvernement actuel.

Le *Meeting* s'est ajourné ensuite pour un an à moins que les Tories ne rentrent aux affaires.

La multiplication des chemins de fer dans les environs de Newcastle est remarquable. Il y en a pas moins de quatre auxquels on travaille en ce moment, notamment celui de Newcastle à Carlisle, celui de Hebburn à Blydon, celui de Sunderland à Durham et celui de jonction de Durham, quatre autres sont en projet. (Idem.)

D'après les nouvelles de Lisbonne, en date du 28 septembre, le mariage de la reine dona Maria

avec le prince de Saxe-Cobourg, fils du feld-maréchal au service autrichien, a été définitivement résolu et des ordres ont été donnés pour négocier ce mariage immédiatement.

FRANCE.

Paris, le 10 octobre. — On annonce pour mardi, 13 courant, l'arrivée à Paris de leurs majestés belges. (J. des Débats.)

— Les jeunes princes ont repris aujourd'hui, au collège royal de Henri IV, le cours de leurs études classiques. Le duc d'Aumale suivra la classe de quatrième, et le duc de Montpensier celle de sixième.

— Le pape a ordonné la célébration d'un *Te Deum* dans l'église de Saint-Louis de France, à Rome, pour la conservation des jours de Louis-Philippe. (Journal de Paris.)

— Le *Populaire*, journal d'opposition radical fondé par M. Cabet, cesse de paraître.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On lit dans le *Journal de Paris* du 9 :

« Une lettre de Saint-Gaudens, en date du 2 octobre, contient les nouvelles suivantes :

« On dit qu'une affaire a eu lieu le 20 septembre, à Organya, près la Seu-d'Urgel, entre les carlistes et les christinos réunis à la légion étrangère, qui ayant voulu monter à l'assaut, aurait perdu beaucoup de monde, mais qui enfin, mal treuve de la place, aurait passé au fil de l'épée les soldats et chefs carlistes qui s'y trouvaient.

« Parmi eux était le fameux moine Benet. Il paraîtrait qu'à leur tour les carlistes auraient fait prisonnier ou tué le général christinos Chourouca.

« Ce qui paraît positif, c'est que les carlistes occupent ce moment les salines de Gerry, non loin de la vallée d'Aran, et interceptent toute correspondance avec l'intérieur de l'Espagne. »

On lit dans l'*Indicateur de Bordeaux*, du 6 octobre :

« Depuis dimanche soir, il était question d'une grave affaire qui aurait eu lieu dans les environs de Vittoria. Aujourd'hui, d'après plusieurs rapports et d'après un bulletin imprimé à St. Sébastien, ce n'est plus un doute, mais une réalité.

« Il paraît certain que si le prétendant a quitté secrètement son quartier général, c'était pour se porter sur Vittoria, au secours de ses troupes attaquées par Cordova; l'affaire a eu lieu à Villarcayo; elle a duré trois jours et s'est terminée par la déroute complète de seize bataillons que commandait don Carlos : neuf ont été détruits et le reste s'est retiré dans le plus grand désordre sur Onate, où don Carlos est revenu dans le plus grand abattement pour défendre l'approche du quartier-général; les deux bataillons cantonnés à Urueta ont reçu l'ordre de se rendre à marche forcée sur Onate. On attend avec impatience des détails sur cette affaire, qui paraît beaucoup plus meurtrière que celle de Mendigoria, déjà si funeste à don Carlos.

« Décidément, les balles carlistes ne tombent plus sur nos soldats à Béthobie; mais les urbains de la tête du pont ne cessent de provoquer les factieux. Dernièrement un détachement de nouvelles recrues carlistes, venant relever la garnison d'Irun, vit en passant sur la grande route ses rangs amplement éclaircis par le canon des christinos. Un seul boulet a tué trois hommes et en blessé quatre. Une seconde pièce d'artillerie va être mise en batteries.

« Deux trincadoures espagnoles viennent de s'emparer d'une barque vide qui, la veille, avait débarqué, dans la baie de Fontarabie, des hommes et des armes pour la faction. Les christinos n'avaient pu empêcher ce débarquement qui s'est effectué malgré leurs coups de fusil.

« D'après des lettres de Perpignan, il paraît que le gros de la division Guergué, entrée en Catalogne, est refoulé sur les frontières de France, car les familles espagnoles se réfugient en masse dans l'arrondissement de Gerç.

« On assure que Guergué vient de faire occuper par ses troupes le village de Massanet à quelque

lieux de France, et que les propriétés seront pillées comme d'habitude. »

« D'après les nouvelles du quartier carliste du 30 septembre, arrivées à Bayonne le 5 octobre, don Carlos avait laissé le gros de ses forces aux environs de Vittoria et était descendu en Navarre; il était à cette époque à Legaria près Murieta, dans les environs d'Estella, et des personnes arrivées hier soir de cette dernière ville, l'y ont vu le 1^{er} octobre. Il est parti d'Onate 7 pièces d'artillerie, dont trois de gros calibre, dans la direction de la Puebla de Rioja où se trouve une espèce de château fort occupé par les christinos.

On lit dans le *Journal de Paris* du 10 :

« Une dépêche télégraphique de Narbonne, en date du 7, annonce que le 5 les carlistes ont évacué la Jonquières, se dirigeant sur Llado, où un engagement sans importance a eu lieu. La diligence de Barcelone ne dépasse plus Gironne. Celle de Figuières est arrivée à Perpignan.

« Une lettre de Tarbes, en date du 5, confirme la nouvelle de l'avantage qui a été remporté sur les christinos, dans les derniers jours de septembre, auprès d'Urgel. Elle confirme également la mort du fameux moine Boinet, celle du général Chourouca. Guerra est entré à Barbastro avec un grand nombre de prisonniers. La démoralisation fait de rapide progrès parmi les carlistes.

« Une lettre de Perpignan, en date du 3, annonce que les troupes carlistes qui se sont montrées sur la frontière du corrégiment de Figueras, sont des troupes navarraises renforcées par quelques insurreés catalans. Elles sont commandées par Guergué, qui prend le titre de la cinquième division d'Argon de l'armée de don Carlos. On pense que ce mouvement vers l'extrême frontière n'est fait que pour tâcher de protéger des arrivages du dehors. »

« Une dépêche télégraphique avait parlé d'un grand avantage remporté à Villarcayo par les christinos. Une lettre de Bayonne, du 4 octobre, dit que le combat a duré du 24 au 26 entre les deux armées, commandées par don Carlos et par Cordova, et que les carlistes, écrasés, ont été forcés de se retirer sur Onate. Les plus hardis novellistes prétendent même que don Carlos a été mortellement blessé. Nous doutons fort de cette dernière partie de la nouvelle.

« Ce qui est plus positif, c'est qu'un chargement d'armes et quelques officiers ont été débarqués à Fontarabie pour les carlistes.

Voici le texte du décret de convocation des cortès, rendu par la reine à la suite d'un rapport de M. Mendizabal :

« Voulant resserrer les liens qui unissent les libertés de cette noble, loyale et magnanime nation au trône de ma fille bien-aimée, j'ai résolu, le conseil de régence est celui des ministres entendus, de la consulter dans son organe le plus certain et le plus légitime; savoir: les cortès du royaume, convoquées suivant un système électoral représentant les intérêts sociaux d'une manière plus large que celui qui est actuellement en vigueur.

« Ces cortès, qui se réuniront le plus promptement qu'il sera possible, réviseront, d'accord avec l'autorité de la couronne, le statut royal, pour assurer d'une manière stable et permanente l'entière exécution des lois fondamentales de la monarchie et développer les principes de gouvernement contenus dans l'exposition du 14 septembre, de mon président du conseil et ministre des finances D. J. Alvarez Mendizabal, que j'ai jugé à propos d'approuver, et constitueront définitivement la grande société espagnole. Mais l'urgence des circonstances exige la réunion des cortès actuelles, non seulement pour établir le système électoral suivant lequel devront se réunir les cortès qui leur succéderont immédiatement, mais aussi pour délibérer sur d'autres points de la plus haute importance, notamment ceux qui constituent la consolidation du crédit public.

« J'ordonne en conséquence que le 16 novembre de cette année, les procurés et procuradores se réunissent en cortès dans la capitale du royaume.

« Vous l'aurez pour entendu.

« Prado, 28 septembre 1835. Signé la REINE. »

— Voici les nouvelles de Catalogne données par la *Gazette du Midi* :

Paycerda, 9 septembre.

La Catalogne devient une seconde Navarre. Le nommé Marcarols, très connu par les nombreux assassinats dont il se rendit coupable en défendant la constitution, sortit de Barcelone pour se rendre à Mauresa, afin d'y organiser les *peseteros* de la junte. A la tête de 300 hommes, il conduisait un convoi de 600 fusils, 60,000 francs, 3,000 habits complets. Enveloppé par la bande de Massen-Benet, près Manresa, il put seul avec six autres s'échapper, et tout le reste fut pris.

Le général Guergué a fait prisonnières les garnisons d'Oliana et Peramola et a pris un convoi qui leur était destiné. A Pons, il a brûlé 30 hommes de la légion étrangère, qui se défendaient dans une maison fortifiée; et il en a pris 300 autres de la même légion, qu'il a fait fusiller aussitôt.

La ville de Calaf, très-prononcée pour les révolutionnaires, a fait une résistance opiniâtre aux troupes du roi; mais, prise de force, elle a été réduite en cendres.

D'un autre côté, les nouvelles de la Navarre ne confirment pas le succès obtenu à Villercavo, dont a parlé le *Moniteur*. Il paraît même fort probable qu'aucune affaire importante n'a eu lieu.

Le *Journal des Débats* présente la situation des armées belligérentes en Espagne. Voici quelques extraits de son article :

« Pendant que l'Espagne s'abandonne à l'anarchie, et qu'une seconde guerre civile menace d'éclater entre les libéraux de diverses nuances, la guerre de Navarre continue avec un avantage marqué pour le prétendant. L'attention publique absorbée par les événements de Madrid et l'insurrection des juntes, s'est détournée depuis quelque temps des affaires de Navarre; leur importance n'a pourtant pas diminué; la situation s'aggrave au contraire de jour en jour, et l'on ne voit plus comment l'Espagne pourra désormais détruire l'armée de D. Carlos, à moins d'un effort extraordinaire et de grands sacrifices d'hommes et d'argent. C'est aux principes révolutionnaires, c'est à M. Mendizabal qu'est réservée désormais la tâche d'accomplir cette difficile mission.

« En attendant nous allons exposer avec impartialité l'état des choses, et passer en revue les derniers événements militaires d'après des renseignements dont nous pouvons garantir l'exactitude.

« Depuis plus de trois mois, l'armée et le gouvernement de don Carlos régnaient sans opposition sur les quatre provinces basques. Les troupes de la reine occupent toujours Pampelune, Saint-Sébastien, Vittoria et Bilbao; mais ces places fortes sont tenues dans un état de blocus continu par les bandes carlistes; leurs garnisons peuvent à peine s'éloigner hors de la portée du canon des remparts, et ne sont délivrées que par intervalle, lorsque de fortes divisions de l'armée de Christine viennent leur amener des convois d'approvisionnement.

« Le développement des forces carlistes a obligé les christinos à évacuer toutes leurs fortifications détachées. Il y eut même dans l'armée espagnole un moment de terreur panique et de démoralisation telle que, sur plusieurs points, et notamment à Elisondo, les commandans des forts abandonnèrent précipitamment et sans ordre les postes qui leur étaient confiés. Les divisions se sont retirées sur l'Ebre et sur la frontière de Castille avoisinant Bilbao. On a renoncé à toute communication de Vittoria à Pampelune par Saizatierra et la Burunda, ou a renoncé à l'occupation permanente d'Estella et de Puente la-Deina, sur la grande route de Pampelune à Logrono-sur-Ebre; on a renoncé de même à tous les points qui se trouvent sur la grande route de Vittoria à Bayonne l'armée carliste a désormais ses coudées franches dans toutes les directions.

« Cette armée, auparavant, n'avait pour refuge que les vallées de Bastan, de la Borunde et des Amescos. Son existence errante et toujours précaire, malgré des succès de détail, entraînait de cruelles fatigues, un grand dénuement, un manque perpétuel de sécurité pour ses dépôts, ses ambulances et ses magasins.

« Maintenant les insurgés jouissent dans l'intérieur du pays de la sécurité la plus complète. Leurs dépôts, leurs magasins, sont établis comme en pleine paix; on rassemble et exerce les recrues, on lève les contributions, on administre et on rançonne le pays sans contradiction aucune. Voilà bientôt quatre mois que l'on n'y voit plus un seul soldat de la Reine, et quelques vallées même, comme celle des Amescos, n'en ont jamais vu depuis le commencement de la guerre.

« Les carlistes ne manquent ni de munitions ni d'objets d'habillement, ni de chevaux; la contrebande si active et si difficile à combattre dans les Pyrénées, les fournit de tout. Ils reçoivent aussi

beaucoup d'approvisionnement par mer; ils occupent sans oppositions plusieurs points de la côte entre Saint-Sébastien et Bilbao; ils ont même comme une petite flotille de chaloupes armées, qui font tous les jours des captures, malgré la croisière de la marine royale.

Après le récit de diverses opérations. Le *Journal des Débats* arrive à l'affaire du 11 devant Bilbao :

« Comme on avait transporté par mer les auxiliaires anglais, de Saint-Sébastien à Bilbao, et que ce corps présente une force de 6 à 8 mille hommes, la place de Bilbao avait en eux une garnison susceptible de la bien défendre pendant les opérations de l'armée sur Vittoria.

« Mais ce plan, quoique sagement conçu, a manqué dès le premier jour. Le secret des mouvements de l'armée de la reine est toujours livré aux carlistes, et les généraux espagnols ne paraissent prendre nul soin pour déguiser leurs projets. Sur l'avis que les forces rassemblées à Bilbao allaient sortir, trois divisions carlistes arrivent à marches forcées et s'embusquent près d'Arrigoriaga, petit village à une lieue de Bilbao. Le 11 septembre, à peine le général Espartero, qui formait l'avant-garde, a-t-il dépassé les faubourgs, qu'il se trouve attaqué. Il continue sa marche, pensant n'avoir affaire qu'aux petites bandes qui infestent habituellement les abords de la ville; mais les efforts de l'ennemi redoublent, et il apprend par deux prisonniers carlistes que les généraux ennemis sont arrivés pendant la nuit avec des forces supérieures. En même temps, il voit une de leurs ailes s'étendre pour lui couper la retraite vers un pont situé entre le village et Bilbao. Il envoie aussitôt à la ville demander du renfort, et recommande surtout que l'on fasse occuper le pont. Mais cette disposition si importante n'est point exécutée, on ne sait par quel malentendu, et la division Espartero ne parvient à rentrer dans Bilbao qu'avec la plus grande peine et des pertes considérables. Le général n'a pu lui-même passer le pont qu'en chargeant les carlistes avec son escorte d'ordonnance, charge dans laquelle il a reçu un coup de lance et une balle qui lui a traversé le bras.

« C'est à la suite de cette malheureuse affaire que les carlistes ont répandu que 500 Anglais avaient été faits prisonniers et fusillés, bruit complètement faux, puisque la division anglaise, par suite d'ordres mal donnés et d'une confusion déplorable, n'est arrivée en vue du pont qu'au moment où la division Espartero venait de le franchir sous le feu le plus meurtrier.

« Depuis long-temps l'armée de la reine n'opère plus ses mouvements que dans le pays situé au midi de Vittoria et à l'ouest de Bilbao, c'est-à-dire, en arrière de ces deux places, souvent même en arrière de l'Ebre, laissant ainsi toute la Navarre à la discrétion des carlistes.

« Quant à ce que l'armée carliste pourrait tenter sur la Castille, et particulièrement dans la direction de Burgos, il est difficile de juger si elle est en état d'exécuter avec succès une opération aussi importante, ou si don Carlos préfère attendre en Navarre l'effet des fatales dissensions qui déchirent les autres provinces de l'Espagne, et qui ne peuvent que servir sa cause en usurpant l'action du gouvernement central. Toutefois, à ne considérer les probabilités que sous le rapport militaire, l'armée carliste ne saurait s'aventurer sur la route de Burgos sans être en possession de Bilbao; car autrement ses communications avec la Navarre seraient presque entièrement coupées. C'est ce qu'avait très-bien senti Zumalacarrégu lorsqu'il fit prévaloir dans le conseil de don Carlos l'avis de s'emparer de Bilbao avant de tenter aucune expédition sérieuse dans la Castille.

« Voilà le tableau véritable de la guerre de Navarre depuis trois mois; voilà ses tristes et inquiétans résultats. Nous n'avons rien exagéré, rien affaibli. Il faut espérer au moins que le mouvement révolutionnaire qui agit en ce moment l'Espagne ne sera pas stérile, et que l'enthousiasme désormais sans frein des patriotes saura enfin créer une armée véritable et trouver des généraux habiles à l'innocente Isabelle II.

Le *Journal des Débats* déclare que l'article ci-dessus sur la guerre de Navarre n'a point été fait dans l'intention de préparer les voies à l'absolutisme dans la personne de don Carlos, et qu'il n'est autre chose qu'une appréciation exacte de ce qui s'est passé dans les contrées du Nord de l'Espagne.

Passant ensuite à un autre ordre d'idées, il ajoute : « Assurément nous n'approuvons pas le système de M. Mendizabal; nous ne croyons pas aux prodiges qu'il espère de ses consultations, de ses bonnes intentions, sans argent, sans armée, sans pouvoir, sans obéissance de la part du peuple; nous ne voyons pas que les juntes, pas même celle de Catalogne, aient en rien avancé la délivrance de l'Espagne; qu'elles aient affermi le trône d'Isabelle II; qu'elles aient porté le découragement dans les rangs des fac-

teurs. Mais que pour cela nous souhaitons le succès de don Carlos, que nous ayons abandonné à une cause aussi juste en elle-même que digne de l'appui de la France dans son propre intérêt, c'est ce que ne croient pas ceux qui nous en accusent. Si l'élan des provinces, si le mouvement imprimé aux esprits, si la fermentation des idées libérales se tournent efficacement contre don Carlos et accélèrent la fin de la guerre de Navarre, nous serons des premiers à en féliciter l'Espagne, et c'est bien sincèrement que nous en avons exprimé le désir. Plus la cause de la reine et de la liberté a perdu dans les provinces du Nord, plus il y aura de mérite à M. Mendizabal et au mouvement à la tête duquel il tâche de se placer, à relever un drapeau trop souvent malheureux.

— Le *Moniteur du Commerce*, tout en poursuivant son idée sur l'intervention, désavoue le *Journal des Débats*, et se désavoue lui-même comme organes même semi-officiels du gouvernement dans la question d'Espagne.

— La milice de Madrid, dans les rangs de laquelle M. Mendizabal s'est fait inscrire, a adressé à la reine un mémoire dans lequel tous les officiers déclarent que la milice est destinée à maintenir la liberté, l'ordre et le trône, aussi long-temps que le gouvernement emploiera des moyens de franchise et de probité, pour développer des institutions libérales en Espagne.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Cent vingt-sept mille francs ont encore été trouvés aujourd'hui chez M. Maës; ils étaient renfermés, tant en billets de banque qu'en espèces, dans une petite armoire de très-mauvaise apparence.

Nous avons dit hier que les prévenus avaient été amenés à l'hôtel pour être présents à de nouvelles recherches. L'incroyable impassibilité de Logerot et de Pétrus a donné lieu à un singulier quiproquo, qui contraste assez plaisamment avec cette horrible affaire. Plusieurs croisées voisines dominent la cour de M. Maës, et un grand nombre de curieux s'y pressaient; l'un d'eux, connaissant déjà la physionomie des prévenus, dit à une personne qui désirait beaucoup apercevoir leurs traits : « Tenez, dans ce groupe que vous voyez là-bas, composé de gardes municipaux et d'autres individus, quel est celui que vous supposez être Pétrus ?... Examinez-les tous attentivement. — Je ne crois pas me tromper, répond l'autre au bout d'un moment, et après avoir promené d'avidés regards, cet homme à l'œil inquiet, à l'air sombre et dissimulé, qui se tient le dos appuyé contre le perron, voilà Pétrus, je le gagerais ! — Vous perdriez, c'est un agent de police. Pétrus est cet homme qui, vêtu d'une redingote bleue et coiffé d'une casquette grise, rit avec ses gardiens. — Mais Logerot, où est-il ? — De l'autre côté du perron, et habillé de la même manière que Pétrus; ce gros lourdaud qui fume une cigarette en causant avec les gardes, c'est Logerot. »

(Impartial.)

— Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de l'audacieux Picard et de ses incroyables évasions. Voici en quels termes la *Gazette des Tribunaux* rend compte de sa dernière tentative :

« Conduit à Brest au mois de juillet dernier, il faisait partie d'un cordon où se trouvaient six autres condamnés pour vols qualifiés, savoir : Charpentier, Normand, Bonvouloir, Rulot, Picot et Blanc.

« Arrivé à Bédée, à six lieues au-delà de Rennes, cinq de ces forçats sont parvenus à scier entièrement leurs fers. Picard s'était déjà débarrassé de ses liens, ainsi que Charpentier, accouplé à lui. Ces malheureux, couchés sur la paille dans une écurie, s'étaient donné le signal pour favoriser d'abord l'évasion de Picard, placé à l'entrée de la porte, qui, d'ordinaire, est constamment gardée la nuit par un factionnaire. Il était convenu entre eux qu'au moment où le mot *bas* (c'est-à-dire l'ordre de se coucher), serait prononcé, l'un de ceux qui se trouveraient placés à l'autre extrémité du cordon demeurerait debout, jusqu'à ce que le factionnaire arrivât près de lui pour le contraindre à se coucher, et Picard devait profiter de l'éloignement momentané du garde pour s'évader; mais, au lieu de se transporter lui-même près du récalcitrant, le factionnaire, heureusement inspiré, pria un sous-officier de vouloir bien se charger de ce soin, et, peu de secondes après, le plan d'évasion fut découvert. Recherches faites, on trouva plusieurs lames d'acier artistiquement cachées dans une double semelle de soulier appartenant à Picard; comme on le pense bien, ce misérable fut ensuite l'objet d'une surveillance plus spéciale jusqu'à son arrivée au bagne, où il n'a pas encore quitté la pointe à laquelle sont ordinairement attachés tous ceux qui, comme lui, donnent des sujets de crainte.

« Dans la forêt de Gungamp, Picot et Blanc ont aussi essayé de fuir; mais les surveillans ne leur ont pas donné le temps d'achever ce qu'ils avaient si bien entrepris.

« Par un beau jour de cet été, Hébert, soldat au 45^e de ligne, avait été se promener aux environs de Versailles, et, pour échapper à l'ardeur du soleil, il s'était endormi sous un arbre, non loin de la route. Capelle, soldat au même régiment, qui était sorti pour goûter aussi le plaisir des champs, s'approcha de lui et s'empara de sa montre. A son réveil, Hébert voulut assurer qu'il ne serait pas en retard pour l'heure de l'appel, reconnut qu'il avait été volé. Le lendemain il raconta sa mésaventure à quelques camarades qui soupçonnèrent Capelle et le dénoncèrent. En effet la montre fut trouvée en sa possession, et il a été traduit devant le 2^e conseil de guerre.

M. le président, au prévenu : Qu'avez-vous à dire pour vous justifier du vol dont on vous accuse.

Capelle, avec assurance : C'est une drôle de chose, mon colonel, que je vas vous conter. Voilà que je sors de la caserne et que je m'en vas au bel air, qu'il faisait un soleil bien chaud. Je m'en allais donc, les mains derrière le dos, sous l'habit, sur la route de Buc, près de Versailles. De loin que je suis, voilà comme un éclair de soleil qui me tape dans l'œil, que je vis que ça venait d'un tas d'herbes. Sur ce coup de tems-là, que je me dis : « Qu'est-ce qu'il y a donc là ? c'est peut-être l'œil d'un serpent !... (On rit.) Oh ! non, que je suis bête, que je me dis ; nous ne sommes pas en Afrique, quoique avec ça le soleil y ressemblait un peu. » Alors, pour lors, je m'avance, je touche vivement avec le pied en faisant pschit : rien ne bouge... Alors je me dis : « Puisque ce n'est pas une bête, c'est donc quelque chose. » Mais je ne vois plus rien brüler. Je me recule, je cherche de l'œil, et voilà encore que l'éclair me tape vivement dans les yeux. Alors, pour le coup je m'élançai au pas de charge et je vast droit à la chose comme un boulet de canon. (On rit.) Je pose la main dessus la dite chose ; qu'est-ce que je vois ? une montre d'argent... une jolie montre, ma foi... alors je la mets devant mon gousset, je tape dessus et je pousse ma marche en avant.

M. le président : Mais vous saviez bien que cette montre ne vous appartenait pas ; qu'avez-vous fait pour la rendre à celui qui l'avait perdue ?

Capelle : J'ai rencontré un bourgeois qui passait et je lui dis comme ça : « Dites donc l'homme ! est-ce que cette montre vous appartient ? » Il répondit que non, et là dessus il m'offrit un canon que nous avons bu ensemble.

M. le président : Est-ce qu'il y avait un cordon quand vous l'avez trouvée ?

Capelle : Figurez-vous, colonel, que le bourgeois était un bon enfant ; voilà donc qu'en buvant le canon il me dit : « Elle est jolie la montre, on dit que ça porte bonheur de donner à celui qui trouve » et alors pour lors le voilà qu'il met un cordon à la montre et qu'il la passe à mon cou. Je lui ai rendu une bonne poignée de main en nous séparant. (On rit.)

Robert reconnaît sa montre et son cordon. « Quand j'ai réclamé ma montre à cet homme, comme m'ayant été volée, dit-il, il n'a pas nié l'avoir prise ; il m'a demandé quinze jours pour me payer les 25 fr. qu'elle me coûtait. Il voulait la garder pour qu'on ne sût pas qu'on la lui avait fait rendre comme volée. »

Les autres témoins entendus reconnaissent la montre et confirment les premiers aveux du prévenu.

M. Mevil, commandant rapporteur, soutient l'accusation, et le conseil, conformément à ses conclusions, condamne Capelle à un an de prison.

M. de la Rochejacquin a été condamné à mort par contumace comme l'un des chefs de l'insurrection de la Vendée. Pour purifier sa contumace, il s'est constitué prisonnier. M. de la Rochejacquin a fait demander aujourd'hui à la cour de cassation par l'organe de M. Scribe, son avocat, son renvoi pour cause de suspicion légitime devant une autre cour d'assises que celle de Bourbon-Vendée. La cour de cassation l'a renvoyé devant la cour d'assises de Seine-et-Oise.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 11 OCTOBRE.

Le roi a reçu successivement en audience particulière M. le prince de Ligne et M. de Latour-Maubourg, ministre de France.

S. M. a remis à samedi 17 son voyage à Paris, annoncé pour lundi 12. S. M. quittera lundi le château de Laeken, pour se rendre à son palais de Bruxelles.

LL. MM. ont pris six cents actions dans la loterie des produits de l'industrie nationale.

M. le ministre de la justice sera de retour à Bruxelles le lundi 12 octobre ; il donnera le même jour son audience ordinaire.

M. Suys, architecte du roi, s'occupe fort activement, dit-on, de l'étude du plan du pavillon royal que S. M. est décidée à faire construire à Orléans, et auquel elle consacra six ou sept cent mille francs. (Libéral.)

Un cylindre en fonte d'une force et d'une dimension supérieure à tous ceux existants dans le pays, a traversé samedi la ville de Mons. Cette énorme pièce a 13 pieds Hainaut de hauteur et 75 pouces de diamètre. Elle a été coulée et allézée aux fourneaux de MM. Destomber et Co, à Hourpes-sur-Sambre ; elle est destinée pour la pompe à feu que M. Lefebvre-Meuré fait monter au charbonnage de Belle-Vue sur Elouges, afin de lui donner tout le développement dont il est susceptible. Grâce aux efforts de nos industriels et aux opérations récentes de la Société de Commerce les forges et les houillères de la province de Hainaut prennent chaque jour une plus grande activité. Ce cylindre est destiné à une machine qui sera de la force de 300 chevaux. (Indépendant.)

Nous apprenons que la chambre du conseil a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre sur la plainte de deux des rédacteurs d'un journal qui, en ce moment, soulève beaucoup de ressentiments. Ces rédacteurs s'étaient plaints d'avoir été, rue de l'Escaulier mutuellement attaqués par un étranger, qui leur aurait asséné bon nombre de coups de cannes sans qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense. L'inculpé ayant, dit-on, déposé une contre-

plainte où il imputait aux premiers plaignants, non-seulement des attaques contre son honneur publiées dans un journal que chacun devine, mais une agression par voies de fait exercées sur sa personne, le tribunal a renvoyé les parties respectivement de la double plainte ; les torts lui paraissant réciproques. (Mercure.)

Par mesure arrêtée le 4 de ce mois, par le ministre de la guerre, les corps de réserve des diverses provinces sont autorisés à admettre dans chaque bataillon onze hommes appartenant à ladite réserve, lesquels devront souscrire un engagement de 4 ou 6 ans.

LIEGE, LE 12 OCTOBRE.

La correspondance particulière de Paris annonçait hier que le bruit avait couru dans cette capitale qu'un nouveau complot contre Louis-Philippe avait été découvert : le roi devait être assassiné dans son voyage de Fontainebleau ; quatre individus, ajoutait-elle, ont été arrêtés. On peut considérer aujourd'hui cette nouvelle comme démentie par le silence des journaux de Paris, et de la correspondance particulière, elle-même, qui ne contiennent pas un mot sur cette affaire.

Les journaux anglais donnent aujourd'hui comme certaine la nouvelle du mariage de la reine Dona Maria avec le jeune prince de Saxe-Cobourg, neveu du roi. — Nous reproduisons dans notre n° de ce jour, les détails publiés par le *Courier* anglais sur les marques d'affection données par la population anglaise au roi Léopold. Nous ferons remarquer que la plupart des feuilles ennemies de l'ordre de choses actuel gardent là-dessus un silence complet. (V. Londres.)

Les dernières nouvelles d'Espagne publiées par les soins du ministère français, parlent d'un succès important qu'aurait obtenu les généraux de la reine. (Voir Paris.)

Les journaux allemands continuent à parler des mesures prises par le gouvernement autrichien pour réduire le chiffre de ses armées. — La *Gazette d'Augsbourg* annonce que les conférences de Tœplitz sont terminées. Les souverains ont quitté cette ville, où le roi de Prusse seul est demeuré.

Nous apprenons que M. Lion, directeur de l'enregistrement et des domaines, est nommé conservateur des hypothèques, en remplacement de feu M. Mersch.

Nous apprenons que le gouvernement français est sur le point de publier une ordonnance portant des modifications au tarif des douanes, en faveur de quelques produits belges. Nous ne savons pas encore en quoi consistent ces modifications. (Ind.)

Le *Handelsblad* publie un article tendant à prouver que la séparation administrative de la Belgique d'avec la Hollande ne serait pas moins funeste aux intérêts matériels de la Hollande que si les deux pays étaient de nouveau réunis comme avant la révolution.

L'*Arnehmsche-Courant* invite les états-généraux à provoquer des explications sur l'état des négociations et expose tous les inconvénients que le *statu quo* a pour la Hollande.

L'adjudication publique pour l'entreprise des terrassements de la seconde voie du chemin de fer sur la section de Malines à Bruxelles, aura lieu le 22, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement sans réserve d'approbation ultérieure. Les devis et cahiers des charges seront déposés, huit jours avant l'adjudication, dans les bureaux de MM. les gouverneurs et ingénieurs en chef des provinces, au ministère de l'intérieur et chez les ingénieurs en chef Simons et de Ridder, où l'on pourra s'adresser pour de plus amples renseignements. L'adjudication aura lieu par soumission et aux enchères.

Le conseil de régence de Namur vient d'offrir au gouvernement une somme de 15,000 frs. pour obtenir que la route de Namur à Hasselt vienne aboutir à la porte St.-Nicolas ; nous ne pouvons qu'applaudir à une pareille décision.

M. Van Brée, directeur de l'académie d'Anvers, est dangereusement malade.

On écrit de Gand, 10 octobre :

« Avant-hier, au soir, est arrivé en cette ville et descendu chez M. Doublet, à l'hôtel des Pays-Bas, M. Thiers, ministre de l'intérieur en France, venant de Lille avec M^{me} son épouse, M. et M^{me} Dosne, son beau-père et sa belle-mère, et une suite assez nombreuse. M. Thiers est resté, pendant toute la journée d'hier, à Gand, et n'est parti que hier matin pour Anvers. Pendant son séjour ici, M. Thiers n'a vu aucune de nos notabilités ni de nos autorités. Il s'en est tenu à la société de son hôte, M. Doublet, à qui il a demandé maints renseignements. Il a toutefois visité quelques cabinets et quelques établissements publics. »

La semaine dernière, on a représenté au théâtre du Cirque-Olympique, à Paris, un mélodrame

en trois actes, intitulé le *Coups-Gorge*, dont l'auteur, M. Anatole, n'a que 7 ans. « Ce malheureux enfant précoce, dit le *Journal des Débats*, est de bien bonne heure la victime d'un triste système d'éducation ; d'autant plus que ce nouveau venu dramatique, tout jeune et tout nouveau venu que vous le savez dans la carrière du crime dramatique et littéraire, n'a guère plus d'esprit, de style, d'invention et d'imagination que ses autres confrères les vieux dramaturges qui ont vieilli à ce métier. »

DÉPART DES SOUVERAINS RÉUNIS À TŒPLITZ.

On écrit de Tœplitz, le 4 octobre : La grande réunion des princes est terminée. Déjà depuis quelques jours, les officiers de la cour d'Autriche avaient quitté notre ville et avaient pris la route de Prague. L'empereur Ferdinand, accompagné de tous les hauts personnages, est aussi parti pour cette dernière ville.

L'impératrice de Russie, avec sa maison, ne partira que dans la journée de demain. Elle se rend aussi à Prague.

Tous les princes ont reçu une invitation spéciale de l'empereur, et logeront au palais impérial. L'empereur de Russie se rend à Prague en faisant un détour par Thérésienstadt. Le roi de Prusse seul, qui a souvent vu Prague, restera dans notre ville, où il continuera de prendre les bains.

Tœplitz a été très brillant pendant toute la durée du séjour des princes. (Gaz. d'Augsb.)

Séance publique du conseil de régence de Liège mardi 13 octobre, à 4 heures du soir.

Par arrêtés royaux du 14 septembre 1835, sont nommés chevaliers de l'ordre Léopold :

Au 3^e régiment d'infanterie de ligne, M. Th. Daelman, capitaine, pour sa belle conduite le 5 août 1831, à Beiringen, où, malgré l'attaque imprévue d'un ennemi supérieur en nombre, il a su rallier quelques hommes et reprendre les positions que son bataillon avait abandonnées.

M. C. F. W. Buls, capitaine adjudant major, pour la bravoure et le sang-froid qu'il a montrés dans la reprise des batteries, et avoir refoulé l'ennemi dans le fort St. Laurent, le 5 août 1831.

M. Fl. Delvaux, sous-lieutenant adjudant major, pour sa conduite les 5 et 6 août 1831, devant la citadelle d'Anvers, où il a, par son exemple, rallié et ramené au feu les troupes en désordre.

M. L. J. Sanglier, sergent, pour la bravoure dont il a fait preuve les 5 et 6 août 1831, au blocus de la citadelle d'Anvers, où, ayant été blessé, il continua à se distinguer à la tête des tirailleurs de sa compagnie.

Et M. G. Plasmans, sergent, pour l'intrépidité et le sang-froid qu'il a montrés au blocus de la citadelle d'Anvers en 1831, où il se distingua en repoussant la sortie de l'ennemi.

Au 5^e régiment, M. J.-F. Joris en, capitaine, pour ses anciens services, et en particulier pour ceux qu'il a rendus à Caellen et à St-Job-in-Goor, aux mois de juillet et d'août 1831.

MM. A. J. Stroobaut et A. C. L. E. Piette, lieutenants, pour leur belle conduite au mois d'août 1831, devant Anvers et aux avant-postes de Capellen.

MM. J. B. J. G. François, lieutenant, et L. N. Stallenberg, sergent, pour la bravoure dont ils ont fait preuve les 5 et 6 août 1831, au blocus de la citadelle d'Anvers.

Au 6^e régiment, M. J. A. Sotteau, capitaine, pour sa belle conduite les 5 et 7 août 1831, au Hasegras, où, avec sa compagnie, il a constamment repoussé l'ennemi.

M. Ch. Huyghé, lieutenant, pour la bravoure qu'il a déployée les 11 et 12 août 1831, aux affaires de Boutersem et Louvain.

M. H. J. Clavery, tambour-major, pour ses anciens services, son excellente conduite et la bravoure dont il a fait preuve à la prise de l'Eluse en 1830.

M. P. A. Dewinters, sergent-sapeur, pour ses anciens services et sa belle conduite, le 2 août 1831, à Watervliet, où il a été un exemple de courage pour les jeunes soldats.

N. Martin, fusilier, pour la bravoure dont il a fait preuve le 7 août 1831, à St.-Anne, où, blessé d'un coup de feu, il a continué à se battre avec intrépidité.

Au 7^e régiment, M. Ch. J. A. R. Van Rode, major, pour ses anciens et loyaux services et ceux qu'il a rendus pendant la campagne de 1831, dans les Flandres.

MM. B. J. Vandembulck, tambour-major, et B. E. Goeman sergent, pour leur excellente conduite et leurs anciens et loyaux services.

Au 8^e régiment, MM. S. Servais, capitaine-adjudant-major, et L. M. Ferru, capitaine, pour le zèle intelligent qu'ils ont constamment déployé et les services qu'ils ont rendus dans l'instruction et l'administration des bataillons de guerre.

J. Prins, lieutenant, pour le dévouement et le zèle qu'il a toujours montré et pour sa belle conduite au Verlaet, le 2 août 1831.

M. P. Bossaert, sergent, pour ses bons et anciens services et le courage dont il a fait preuve au Hasegras, au mois d'août 1831.

M. P. de Bro-wère, caporal, pour sa belle conduite au mois d'août 1831, dans l'affaire du Hasegras, où, malgré cinq blessures, il a continué à se battre avec intrépidité. (La suite à demain.)

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Collège de Liège.

M. Guikers, professeur de quatrième, nommé directeur du pensionnat par décision du conseil de régence, en date du 6 de ce mois, est entré aujourd'hui en fonction.

C'est à M. Guikers que l'on doit s'adresser pour tout ce qui concerne le pensionnat.

Liège, le 10 octobre 1835.

Le principal, professeur de rhétorique, H. GUILLERY.

SALLE D'ÉMULATION.

EXPOSITION du tableau de M. COURT, représentant l'Invasion de la Convention et Boissy-d'Anglas à la tribune, ouverte de 9 heures à 4 heures.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, du 9 octobre.

Naissances : 4 garçons, 3 filles.
Décès : 1 garçon, 3 filles, 5 hommes, 1 femme, savoir : Antoine Debèche, âgé de 61 ans, journalier, rue des Eco-liers, célibataire. — Jacques Defrecheux, âgé de 57 ans, cloutier, à Wandre, époux de Catherine Joyeux. — Michel Euben, âgé de 29 ans, garçon d'écurie, rue sur Meuse, célibataire. — Pierre Joseph Spineux, âgé de 29 ans, ma-réchal-ferrant, rue Florimont, célibataire. — Charles Alex. Berger, âgé de 24 ans, coiffeur, rue Casquette, céliba-taire. — Marie Jeanne Filot, âgée de 18 ans, brodeuse, faub. Vivegnis.

Du 10 octobre. — Naissances : 2 garçons, 1 fille.
Décès : 2 garçons, 2 filles, 2 hommes, savoir : Salmon Barre, âgé de 80 ans, journalier, rue en Cornillon, céliba-taire. — Mathieu Lisencue, âgé de 25 ans, soldat à la troi-sième compagnie du train d'artillerie, en garnison en cette ville, célibataire.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Lundi 12 octobre, premier début de M. Becquet, Céli-court. Mmes. Coraly et St-Victor, la *Fiancée*, les *Visitand-ques*.
 Nota. C'est par erreur que le nom de M. Lefèvre a été omis sur le prospectus, il reste comme par le passé contrôleur général et chargé des abonnements.

ANNONCES.

MAISON DE COMMERCE,
 SISE
RUE DU PONT D'ILE, A LIÈGE

A VENDRE AUX ENCHÈRES.

JEUDI 15 OCTOBRE 1835, à 11 heures du matin, M^e PARMENTIER, notaire à Liège, procédera publiquement en son étude, à l'adjudication volontaire et par licitation entre majeurs, des MAISONS ci-après désignées.

Premier lot.
 Une maison de commerce placée dans la position la plus favorable rue du Pont d'île, n° 35, au coin de la rue Vi-nave d'île, joignant d'un côté à M. Cluot, et d'autre à M. Ghaye.

Deuxième lot.
 Une maison, sise à Liège, en Bergerue, n° 735, occupée par le sieur Haly, joignant à M. Serulier et autres.

Troisième lot.
 Une autre maison avec cour, située en la même rue, n° 739, joignant à M. Lombart et au sieur E. Galopin.
 S'adresser en l'étude dudit notaire PARMENTIER, pour connaître les clauses et conditions. 334

SIX jolis QUARTIERS garnis à LOUER, ensemble ou éparément, si on le désire, rue de l'Université, n° 7.

QUARTIER à LOUER avec remise si on le désire, rue de la Cathédrale, n° 2. 346

VENTE
POUR CAUSE DE DECÈS.

Le MARDI, 13 OCTOBRE courant, à dix heures du ma-tin, à la maison mortuaire de la dame Marie RANSY, située dans le chemin de la Petite-Voie, à Herstal, le notaire COURARD dudit lieu, VENDRA à l'enchère, les MEUBLES et OBJETS MOBILIERS qui la garnissent, tels que tables, horloge, lits, batterie de cuisine, etc.
 Plus, deux belles vaches, les dentiers, foin et paille de la dernière récolte, ainsi qu'une récolte en assez bon état.
 Argent comptant.

VENTE
 DE

15 VERGES DE TERRES
SITUÉES A FLÉMALLE.

En l'étude de M^e BERTRAND, notaire à Liège, il sera VENDU aux enchères publiques, le 13 octobre 1835, à 2 heures.

1° Une PIÈCE de TERRE labourable, contenant 15 ver-ges grandes, située en lieu dit Bois de Mont, commune de Flémalle Grande, exploitée par Henri Lemaye.
 2° Et une RENTE d'un mill épeautre, due par Lemaye et Nilis, en vertu d'un bail à rente reconnue par titre nouvel. 28.

VENTE DE BATEAUX.

Lundi et mardi 19 et 20 OCTOBRE 1835, à midi, près du pont Maruin, à Liège, le notaire BIAR, VENDRA
 1° QUATRE BATEAUX, dont trois couverts, savoir :
 Un de la contenance de 110 tonneaux, un de 58, un de 23 et un non couvert de 46; ces bateaux sont en très-bon état, et peuvent être employés de suite.
 2° Cinq bonnes nacelles aux chevaux.
 3° Et une quantité considérable d'ars, savoir : cordes, ancres, voiles, mâts, un tonneau de goudron et tous les objets nécessaires aux bateaux pour la navigation.
 4° 2,000 pièces de sapin de différentes dimensions, propres aux houillères et pour faire des échelles.
 5° Jones pour chaînes et paillassons de jardin.
 6° Onze oxhoftis de genièvre de Chienam.
 On commencera par les sapins, et en dernier lieu, l'on vendra à la douane le genièvre qui y est déposé.
 A CREDIT. 379

VENTE
 DE
PARCELLES DE TERRAIN
POUR BATIR.

JEUDI 29 OCTOBRE 1835, à 9 heures du matin, au bu-reau de la recette dans les cloîtres de l'église Saint-Jean-Evangéliste à Liège, MM. les marguilliers de ladite église, autorisés à cet effet, feront procéder par le ministère de M^e DELEXHY, notaire, à la VENTE aux enchères de 641 mètres 31 centimètres de TERRAIN en 5 lots, longeant la nouvelle rue, qui prolonge celle de St. Adalbert jusqu'à la place St. Jean-en-Ille.

Les parcelles sont distribuées de manière à pouvoir y bâtir de grandes et commodes maisons.
 La position de cette nouvelle rue, au centre de la ville, derrière la salle de Spectacle, rend ces terrains fort précieux et ils acquerront une augmentation de valeur par le percement de la rue, qui liera le quartier de l'île au quai de la Sauvenière.

S'adresser, pour voir le cahier des charges, à M. Des-champs, cloîtres St. Jean, ou au notaire DELEXHY, rue St-Severin, dépositaire du plan figuratif. 313

LE 19 OCTOBRE 1835, à 2 heures après midi, au do-micile du sieur Joseph Vanina, cabaretier, à Saive, canton de Fléron, il sera VENDU au plus offrant par le ministère d'un notaire MONFELT, les IMMEUBLES et RENTES ci-après désignés; savoir :

1° Une MAISON avec 71 perches de pré, située à la Motte commune de Wandre; 2° 26 PERCHES DE PRÉ, situées sur les Pireux, même commune; 3° 11 perches car-rées de JARDIN, situées à la Motte, encore même commune; 4° 44 perches de PRAIRIE, situées sur la Grande Coë, com-mune de Bellaire; 5° 44 perches de TERRE, situées sur la Petite Coë, commune de Jupille; 6° Une RENTE de deux francs, due par André Beck, de la Queue-du-Bois; 7° Une RENTE de 6 francs 84, due par Fr. Dethier, demeurant à la Motte.

Le tout appartient aux représentants Mathieu Dethier, en son vivant foulon à Saive.

Aux conditions dont on pourra prendre connaissance chez M. le juge de paix du canton de Fléron, ainsi qu'en l'étude dudit notaire, 10 jours avant la vente.

Les adjudicataires auront toutes sûreté et faciliter pour payer le prix. 330

On DEMANDE une INSTITUTRICE pour continuer pendant deux à trois ans l'éducation d'une jeune personne habitant la cam-pagne. Elle recevrait, outre la table et le logement, des émo-lumens proportionnés à ses connaissances. 319
 S'adresser rue Féronstrée, n° 588.

ON DEMANDE UNE DEMOISELLE DE BOUTIQUE, payant sa table, pour un commerce d'annage et de nou-veautés. S'adresser n° 32, sur le Pont-d'île.

HOPITAL MILITAIRE
DE LIÈGE.

L'intendant militaire mettra en adjudication par voie de soumission cachetée, le 26 OCTOBRE courant, à onze heures du matin, à l'hôpital militaire de Liège, la FOURNITURE des OBJETS suivants nécessaires à cet établissement pendant l'année 1836; savoir :

- 1° Pain blanc et de munition, par kilogramme.
 - 2° Viande, par kilogramme.
 - 3° Pommes de terre et carottes, par cent kilogrammes.
 - 4° Riz, sel, savon noir, chandelles, par kilogramme.
 - 5° Huile à brûler, vinaigre, par litre.
 - 6° Houille grasse, houille maigre, par mille kilogrammes.
- Les soumissions devront être sur timbre, contenir séparé-ment les prix des objets désignés sous chacune des cinq ru-briques et être accompagnées d'un certificat délivré par l'au-torité communale, constatant la solvabilité des soumissionnaires et de leurs cautions.

Les soumissions seront reçues jusqu'à l'heure fixée pour l'adjudication au bureau du directeur de l'hôpital susdit où chacun pourra prendre connaissance du cahier des charges qui est également à voir dans les bureaux de l'intendant militaire.

ADJUDICATION DE LA FOURNITURE
 DU

PAIN DE MUNITION,
POUR LA GARNISON DE HUY.

L'intendant militaire mettra en ADJUDICATION par sou-missions cachetées, le 30 octobre courant, à 11 heures du ma-tin, en son bureau, place derrière Saint-Paul, la fourniture du PAIN de MUNITION pour les troupes de la garnison de HUY pendant l'année 1836.

Les soumissions devront être conformes au modèle annexé au cahier des charges, qu'on peut voir chez l'intendant sus-dit; celles qui ne seraient pas dans les formes voulues ou qui seraient présentées plus tard que l'heure fixée, seront rejetées.

Liège, le 10 octobre 1835.

MONT DE PIÉTÉ.

Mardi, 13 octobre et jours suivants, à deux heures précises, on VENDRA publiquement, dans une des salles de l'établis-sement (quai de la Batte, n° 112), les gages surannés rec-us en juillet 1834.

Le mont-de-piété prête pour les bijoux, la vaisselle et les objets d'or et d'argent à raison de 4/5 de leur valeur au poids, et pour tous les autres effets, à raison de 2/3 de leur éva-luation.

Liège, le 6 octobre 1835.
 Le directeur, Félix JEHOTTE.

BOURSES.

PARIS, LE 10 OCTOBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS précédent.	COURS DU JOUR.
Cinq pour cent, comptant.	108 50	108 35
" " fin courant.	108 60	108 50
Trois pour cent, comptant.	82 00	82 05
" " fin courant.	82 05	82 10
Naples. Cert. Falc. compt.	99 25	99 55
" " fin courant.	99 40	99 50
Espagne. Empr. royal, compt.	34 00	34 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" Rente perp. 5 p. c. compt.	33 78	33 3/4
" " fin cou.	00 00	00 00
" " 3 p. c. compt.	20 78	20 78
" " fin cour.	00 00	00 00
" Cortès, compt.	34 00	34 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Coupons cortès.	19 1/2	19 1/2
Dettes différées.	14 1/4	14 1/4
Emprunt Guebhard.	42 00	42 1/4
Rome. R. 5 p. c. comp.	103 3/8	103 0/0
" " fin courant.	000 0/0	000 0/0
Belgique. Empr. 1831, compt.	102 0/0	102 0/0
" " fin cour.	000 0/0	102 1/4
Banque de Belgique.	000 0/0	000 0/0

LONDRES, LE 9 OCTOBRE.

3 p. c. consolidés.	90 7/8	Escompte.	00 0/0
Belg. em 1832. C. D.	102 1/2	Différées.	00 0/0
Holl. dette active.	54 3/8	Passives.	00 0/0
Id. 5 p. c.	000 0/0	Russie.	106 3/4
Portugais 5 p. c.	88 0/0	Brazil, emp. 1821.	85 1/2
Id. 3 p. c.	00 0/0	Mexicains, 5 p. c.	00 0/0
Espagne cortès.	44 1/2	Colomb.	00 0/0

AMSTERDAM, LE 9 OCTOBRE.

Dettes actives.	54 7/8	Rente françai. e.	00 0/0
" différée.	0 00/00	Métalliques.	99 0/0
Billet de chance.	24 1/16	Russie, H. et C.	103 7/8
Syndic. d'amor.	95 1/8	Esp. rente perp.	00 0/0
" 3 1/2.	79 1/2	Naples falc. compt.	00 1/0
Soc. de comm.	114 0/0	Brazilien.	87 0/0

ANVERS, LE 10 OCTOBRE.

CHANGES.

	COURTS JOURS.	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	1/2 0/0 perte P		
Rotterdam.	5/8 0/0 perte		
Paris p. fr. 100.	fl. 47 3/8	P. fl. 47	A 46 7/8
Lond. p. Estr.	fl. 12 1/5	A fl. 12 07 1/2	P
Hamb. p. 40 MB.	35 5/16	P 35 7/8	35 11/16
Bruxelles.	1/4 0/0 p.		
Gand.	1/4 0/0 p.		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE		fl. 500			154 1/2
D'ANVERS.		BRÉSIL.			E. à L. 1824
Dettes act. 5.	104 3/4	A	E. à L. 1824		86 3/8 à 1/2
" différ.	43	A	ESPAGNE.	5	30
BELGIQUE.			B Guebhb.	5	30
Emp. 48 m.	5	4 1/3 1/10 1/4	R. P. à Am	5	31 1/2 à 30 7/8
A. B. 1833.			Emp. 1834.		42 à 42 1/8
Ac de la B.			Dettes diff.		14 1/4
HOLLANDE.	2 1/2		Cortès à P.		30 1/2
Huile à brûler.	4 1/2		" à L.		30 1/2
Rte remb.	2 1/2	88 1/4 A c. 99	lito Coup		
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq.	5	102 3/4	Cert. Falc.	5	91 3/4
Lots fl. 100.		254	ÉTAT-ROM.		
" fl. 250.	4	418	P. levée 1832	5	100 7/8
" fl. 500.	4	702	P. Ad. 1834	5	97 0/0
POLOGNE.					
Lots fl. 300		121 0/0 P			

BRUXELLES, LE 10 OCTOBRE.

Em. R., fin ct.	100 0/0 P	Naples.	91 5/8	A	
" pri. 1 moi. 101 0/0 dt 1 P		Rome.	100 0/0	P	
Dettes actives.	53 1/2	Bres. Rothac.	85 7/8	A	
E. de 1832.	98 3/4	E. Ardo. 1835.	42 1/2		
Act. Soc. Gén.	822 1/2	A	Emp. Guebhb.	31 1/2	P
S. de c. de cy.	138 0/1	P. à Amst.	31 1/2	A à 3/4	
Banq. de Belg.	109 3/4	P	Fin cour.	31 1/2	A à 3/4
S. du c. de S. O	111 0/0	P	D. différée.	44 1/2	P
S. Hauts Fourm.	143 0/0	P	Cortès à Par.	00 0/0	0/0
Banq. financ.	93 1/8	A	" à Londr.	30 1/2	A
S. du Cha. Flenu.	111 1/2	P	Coup. Cortès.	00 0/0	
Gal.-Rus. ad. Br.	49 0/0				
Dettes act. H. B.	54 0/0	A			
Syndic. d'amor.	00 0/0		CHANGES.		
Lois. ac. comp.	99 0/0	A	Amsterdam.	0/0	0/0
" inscrip.	103 0/0	A	Londres ct.	00 00	0/0
Métalliques.	102 3/4	A	" 2 mois.	00 00	0/0
			Paris.	0/0	av.

VIENNE, LE 2 OCTOBRE.

Métalliques, 102 3/4 0/0. — Actions de la banque (349.)

ARRIVAGES AU PORT D'ANVERS DU 9 AU 10 OCTOBRE.

Trente-deux navires sont entrés dans le port, tous venant du Nord, chargés de bois de construction, grains, etc.

MARCHÉ.

Hasselt, le 9 octobre. — From. Phœc., 15-40 — Seigle, 10-20 — Orge, 10-40 — Sarrasin, 9 0/0 — Avoine, 6 30 — Genièvre, à 10 degr. 38. — Beurre, kilog. 4-70

H. Lignac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 62, à Liège